

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL

DU 29 mars 2018

PREFET DU VAL-DE-MARNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Du 29 mars 2018

SOMMAIRE

SERVICE DE LA PREFECTURE

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES
POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI
TERRITORIAL**

Arrêté	Date	<u>INTITULÉ</u>	Page
2018/1062	29/03/2018	Portant composition du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly Rungis Seine-Amont (EPA ORSA)	4

PRÉFET DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
BUREAU DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

ARRÊTÉ N° 2018 / 1062

Portant composition du Conseil d'Administration,
de l'Établissement Public d'Aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont (EPA ORSA)

LE PRÉFET DU VAL-DE-MARNE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE,

- VU** le décret n°2007-785 du 10 mai 2017 portant création de l'établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine Amont ;
- VU** le décret n°2017-1507 du 27 octobre 2017 modifiant le décret 2007-785 du 10 mai 2017 portant création de l'établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine Amont, notamment son article 2 ;
- VU** l'arrêté signé par le ministre chargé de l'urbanisme le 22 mars 2018 et publié au journal officiel ;
- VU** l'arrêté signé par le ministre chargé du logement le 22 mars 2018 et publié au journal officiel ;
- VU** l'arrêté signé par le ministre chargé du budget le 20 novembre 2017 et publié au journal officiel ;
- VU** l'arrêté signé par le ministre chargé des transports le 27 mars 2018 et publié au journal officiel ;
- VU** l'arrêté signé par le ministre chargé de l'économie le 9 mars 2018 et publié au journal officiel ;
- VU** l'arrêté signé par le ministre chargé de l'environnement le 27 mars 2018 et publié au journal officiel ;
- VU** l'arrêté signé par le ministre chargé des collectivités territoriales le 23 mars 2018 et publié au journal officiel ;
- VU** l'arrêté signé par le ministre chargé de la politique de la ville le 9 mars 2018 et publié au journal officiel ;
- VU** la délibération de l'assemblée régionale d'Île-de-France du 15 mars 2018
- VU** la délibération de la commission permanente du conseil départemental du Val-de-Marne du 5 février 2018;
- VU** l'arrêté n° AP 2018/022 signé par le président de la métropole du Grand Paris le 9 mars 2018 ;
- VU** la délibération du conseil de la métropole du Grand Paris du 2 février 2018 ;
- VU** la délibération du conseil municipal de Chevilly-Larue du 16 mars 2018 ;

- VU** la délibération du conseil municipal de Choisy-le-Roi du 28 mars 2018 ;
- VU** la délibération du conseil municipal d'Ivry-sur-Seine du 15 février 2018 ;
- VU** la délibération du conseil municipal d'Orly du 15 février 2018 ;
- VU** la délibération du conseil municipal de Rungis du 7 février 2018
- VU** la délibération du conseil municipal de Thiais du 22 mars 2018 ;
- VU** la délibération du conseil municipal de Valenton 8 février 2018 ;
- VU** la délibération du conseil municipal de Villeneuve-le-Roi du 15 mars 2018 ;
- VU** la délibération du conseil municipal de Villeneuve-Saint-Georges du 13 mars 2018 ;
- VU** la délibération du conseil municipal de Vitry-sur-Seine du 7 février 2018 ;
- SUR** proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : L'établissement est administré par un conseil de 28 membres dotés chacun d'un suppléant. Il est composé comme suit :

1. Huit membres, représentant l'État, désignés à raison de :
 - a) Un membre désigné par le ministre chargé de l'urbanisme :

Titulaire : Mme Valérie BELROSE
Suppléant : M. Eric CORBEL
 - b) Un membre désigné par le ministre chargé du logement

Titulaire : Mme Catherine LARRIEU
Suppléant : Mme Justine AURIAT-BONENFANT
 - c) Un membre désigné par le ministre chargé du budget

Titulaire : M. Alban HAUTIER
Suppléant : M. Daniel PARTOUCHE
 - d) Un membre désigné par le ministre chargé des transports

Titulaire : M. Pierre-Julien EYMARD
Suppléant : .
 - e) Un membre désigné par le ministre chargé de l'économie

Titulaire : M. Louis-Gonzague MELCHIOR
Suppléant : Mme Maud DE VAUTIBAUT
 - f) Un membre désigné par le ministre chargé de l'environnement

Titulaire : M. Anne-Claire GRISEZ
Suppléant : M. Jean-Marie CHABANE
 - g) Un membre désigné par le ministre chargé des collectivités territoriales

Titulaire : Mme Fabienne BALUSSOU
Suppléant : M. Michel MOSIMANN

- h) Un membre désigné par le ministre chargé de la politique de la ville
Titulaire : M. Fabien CHOLLET
Suppléant : Mme Martine LAQUIEZE
2. Vingt membres représentant les collectivités territoriales et leurs établissements publics :
- a) Trois représentants désignés par le conseil régional d'Île-de-France
Titulaire : M. Vincent JEANBRUN
Suppléant : M. Franck LE BOHELLEC
Titulaire : M. Didier GONZALES
Suppléant : M. Grégoire de LASTEYRIE
Titulaire : M. Fabien GUILLAUD-BATAILLE
Suppléant : Mme Dominique BARJOU
- b) Trois représentants désignés par le conseil départemental du Val-de-Marne
Titulaire : M. Pierre GARZON
Suppléant : Mme Evelyne RABARDEL
Titulaire : M. Abraham JOHNSON
Suppléant : M. Mohamed CHIKOUCHE
Titulaire : Mme Patricia KORCHEF-LAMBERT
Suppléant : M. Nicolas TRYZNA
- c) Un représentant de la métropole du Grand Paris désigné par son président au sein du conseil métropolitain
Titulaire : M. Michel LEPRETRE
Suppléant : .
- d) Deux représentants de la métropole du Grand Paris désignés en son sein par le conseil métropolitain parmi ceux des communes de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre
Titulaire : M. Richard DELL'AGNOLA
Suppléant : .
Titulaire : Mme Christine JANODET
Suppléant : Mme Patricia TORJMAN
- e) Un représentant désigné par la commune d'Ablon-sur-Seine
Titulaire : .
Suppléant : .
- f) Un représentant désigné par la commune de Chevilly-Larue
Titulaire : Mme Stéphanie DAUMIN
Suppléant : Mme Régine BOIVIN

- g) Un représentant désigné par la commune de Choisy-le-Roi
Titulaire : M. Didier GUILLAUME
Suppléant : M. Patrice DIGUET
- h) Un représentant désigné par la commune d'Ivry-sur-Seine
Titulaire : M. Philippe BOUYSSOU
Suppléant : Mme Sabrina SEBAIHI
- i) Un représentant désigné par la commune d'Orly
Titulaire : M. Jean-François CHAZOTTES
Suppléant : M. Alain GIRARD
- j) Un représentant désigné par la commune de Rungis
Titulaire : M. Raymond CHARESSON
Suppléant : Mme Béatrice WILLEM
- k) Un représentant désigné par la commune de Thiais
Titulaire : M. Daniel BEUCHER
Suppléant : M. Pierre SEGURA
- l) Un représentant désigné par la commune de Valenton
Titulaire : Mme Françoise BAUD
Suppléant : Laurent PERICHON
- m) Un représentant désigné par la commune Villeneuve-le-Roi
Titulaire : M. Jean-Marie SIMON
Suppléant : M. Gérard SADRIN
- n) Un représentant désigné par la commune de Villeneuve-Saint-Georges
Titulaire : Mme Sylvie ALTMAN
Suppléant : M. Alexandre BOYER
- o) Un représentant désigné par la commune Vitry-sur-Seine
Titulaire : M. Jean-Claude KENNEDY
Suppléant : Mme Cécile VEYRUNES-LEGRAIN

Article 2 : Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 2008/2303 bis du 6 juin 2008 et ses arrêtés modificatifs portant composition du conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine Amont.

Article 3 : Le secrétaire général de la Préfecture du Val-de-Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne et dont copie sera adressée à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Fait à Créteil, le 29 mars 2018

Le Préfet du Val de Marne

Laurent PREVOST

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE**

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :

**Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Direction des Ressources Humaines
et des Moyens**

**BCRU
21-29 avenue du général de Gaulle
94038 CRETEIL Cedex**

Les actes originaux sont consultables en préfecture

Le Directeur de la Publication

Par délégation Monsieur MOSIMANN

Sous Préfet de Nogent sur Marne

Impression : service reprographie de la Préfecture
Publication Bi-Mensuelle

Numéro commission paritaire 1192 AD